

Communiqué de presse
Direction de la santé
2 décembre 2015

Suivant les signalements de 4 premiers cas d'anomalies congénitales rares chez des enfants nés en 2014, le service de néonatalogie du Centre hospitalier de la Polynésie française et le Bureau de veille sanitaire de la direction de la santé ont analysé les naissances et interruptions médicales de grossesse survenues depuis 2014.

Au total, 18 enfants ou fœtus avec des malformations du système nerveux central ont été identifiés entre mars 2014 et mai 2015, soit plus que la fréquence habituelle. Pour ces 18 cas, 10 interruptions médicales de grossesse ont été réalisées, 6 enfants sont vivants avec des anomalies neurologiques de niveau variable et 2 sont décédés. Pour 15 cas, les débuts de grossesses et jusqu'au sixième mois se sont déroulés durant l'épidémie de Zika, entre septembre 2013 et mars 2014. Aucun autre facteur de risque particulier n'a été détecté pour l'instant chez les mères de ces enfants.

L'hypothèse d'un rôle sur ces malformations congénitales d'une infection des mères par le virus Zika durant leur début de grossesse est aujourd'hui à l'étude, d'autant plus qu'un phénomène semblable est rapporté au Brésil où sévit actuellement une épidémie de Zika. Aucun événement de cette nature n'avait jamais été décrit auparavant avec ce virus.

Les investigations auprès des familles concernées en Polynésie vont se poursuivre, à la recherche d'autres mécanismes explicatifs.

Il n'y a actuellement plus aucun risque de grossesse pathologique liée au virus Zika, compte tenu de l'absence complète de circulation de ce virus sur le territoire depuis plus d'un an. La direction de la santé rappelle l'importance pour les femmes enceintes de se prémunir des piqûres de moustique pendant toute la grossesse et la nécessité plus globale de procéder régulièrement à l'élimination des gîtes à moustiques au niveau des lieux de vie.